

Association «Louis Pasteur 95» - Adhésion de la Ville et désignation de son représentant

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Une association «Louis Pasteur 95» s'est créée à Dole, sa ville natale.

Son but est de préparer, organiser et médiatiser la commémoration en 1995, du centenaire de la mort de Louis PASTEUR afin de promouvoir l'homme et son œuvre et d'engager des actions humanitaires en sa mémoire.

Cette association est ouverte à l'ensemble des collectivités, associations, organismes, instituts et fondations ayant un lien direct ou indirect avec la personne de Louis PASTEUR.

Son développement est envisagé par étapes successives, régionale, nationale, européenne et mondiale, à partir d'informations et d'actions de sensibilisation, dans la perspective d'une souscription mondiale auprès d'un public élargi : particuliers, organismes, instituts, industriels et collectivités publiques.

D'ores et déjà, l'Association «Louis Pasteur 95» développe son action au plan régional et sollicite le soutien actif des collectivités territoriales.

La Municipalité, au cours de sa réunion du 21 janvier dernier, s'est déclarée favorable à l'adhésion de la Ville à cette association.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer et à désigner M. le Député-Maire ou son représentant pour siéger au sein de cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.